



# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR RAPPORT DU MAIRE

Chers citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir à titre de maire de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur. Ce rapport traite des sujets suivants :

1. États financiers 2017 – Rapport du vérificateur
2. Réserves financières et fonds de roulement
3. Surplus accumulé
4. Dette de la Municipalité
5. Obligations contractuelles

## **1 – ÉTATS FINANCIERS 2017\* – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers de l'année 2017 de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Leur rapport a été déposé au conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 11 avril 2018.

- L'état des résultats révélait :
  - Des revenus de : 1 944 246\$
  - Des dépenses de : 1 737 728\$
- L'excédent (déficit) de l'exercice 2017 était de 206 518\$

N.B. : Pour 2017, un montant de 225 571\$ a été approprié du surplus accumulé pour équilibrer le budget.

Le rapport du vérificateur ne contenait aucune restriction et attestait que les états financiers, tels que déposés, reflétaient fidèlement la situation financière de la Municipalité.

\* Les états financiers peuvent être consultés au bureau municipal.

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR RAPPORT DU MAIRE

## 2 – RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS DE ROULEMENT

La Municipalité dispose de deux réserves financières attitrées respectivement à ses installations en eaux usées et en eau potable. Elle peut affecter une dépense de réparation ou d'acquisition de matériel en lien avec leur vocation.

En date du 31 décembre 2017, voici les sommes disponibles dans chacune des réserves :

Réserve financière – Eaux usées	Réserve financière – Eau potable
47 729\$	86 615\$

Le conseil municipal a également adopté un règlement en octobre 2017 permettant la création d'un fonds de roulement. Ce fonds de roulement est en quelque sorte un montant mis de côté permettant à la Municipalité de faire des acquisitions (véhicule, etc.) ou des réparations (réfection du terrain de tennis, etc.) sans avoir à faire de règlement d'emprunt auprès du MAMOT. Lorsqu'elle se sert du fonds de roulement, la Municipalité doit se rembourser sur une période maximale de cinq (5) ans.

En date du 31 décembre 2017, voici le montant disponible dans le fonds de roulement :

Fonds de roulement
80 000\$

## 3 – SURPLUS ACCUMULÉ

Outre les réserves financières et le fonds de roulement, un troisième item financier permet de connaître la santé financière d'une municipalité. Il s'agit en quelque sorte de son bas de laine. Le surplus accumulé s'avère être en fait le montant gardé en banque depuis les tout débuts de la municipalité années après années. Il n'est pas affecté à aucune activité ni présent au budget.

En date du 31 décembre 2017, voici le montant figurant au surplus accumulé :

Surplus accumulé
417 616\$*

\* De ce montant, 147 456\$ a été affecté pour l'année financière 2018.

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR RAPPORT DU MAIRE

## **4 – DETTE DE LA MUNICIPALITÉ**

Comme toute municipalité au Québec, l'administration de Portneuf-sur-Mer doit gérer une dette à long terme. Elle décroît progressivement et est principalement attribuable aux travaux de réfection du système de traitement des eaux usées municipales terminés il y a déjà de cela quelques années.

En date du 31 décembre 2017, voici l'état de l'endettement à long terme :

<b>Dettes à long terme</b>
1 453 412\$

En 2017, la Municipalité a affecté un montant pour le paiement de sa dette à long terme :

<b>Capital et intérêts</b>
125 443\$

## **5 – OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

La Municipalité a engagé au fil du temps des obligations contractuelles sur plus d'une année avec des entreprises ou personnes.

En date du 31 décembre 2017, voici les obligations contractuelles en vigueur :

<b>Contrat de déneigement</b>	<b>Entretien de l'édifice municipal et de la salle communautaire de l'Accueil</b>
2018 : 57 312\$ 2019 : 58 458\$	2018 : 13 115\$
<b>Entretien et surveillance de la patinoire extérieure et du chalet des sports</b>	<b>Service en sécurité incendie</b>
2018 : 11 200\$ 2019 : 11 200\$	Fin de l'entente en 2024 2 \$ par habitant + Quote-part
<b>Office municipal d'habitation de Ste-Anne de Portneuf</b>	
SHQ contribue à 90 % au déficit d'exploitation et les municipalités de Longue-Rive et de Portneuf-sur-Mer subventionnent le solde du déficit.	

# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR RAPPORT DU MAIRE

## CONCLUSION

La partie financière de ce rapport vous est présentée de la façon la plus simple possible afin que tous et chacun puissent aisément la comprendre. Lorsque nous avons préparé le budget 2017, nous avons dû puiser dans le surplus accumulé pour l'équilibrer. Ce qui nous a obligé à poser ce geste, ce sont les dépenses d'investissements telles que des travaux d'aménagement du camping, l'eau potable, les eaux usées et certaines dépenses d'administration. N'eût été de ces investissements, nous aurions pu équilibrer ce budget avec toutes les dépenses telles l'administration générale, la sécurité publique, la voirie municipale, l'eau et autres dépenses en fonction de nos revenus.

Il est certain que nous ne pourrions pas toujours utiliser le surplus accumulé. Il nous faudra trouver une autre manière. Quelle sera-t-elle? Pas évident à trouver. Surtout pour une municipalité dont l'indice de vitalité économique est un des plus bas en Haute-Côte-Nord et même au Québec. Cependant, nous devons continuer à nous développer si nous voulons que la Municipalité progresse et puisse suivre les villages avoisinants surtout en ce qui a trait au développement touristique.

Malgré ce qui précède, nous avons quand même réussi au fil des années à conserver notre fonds de roulement ainsi qu'à créer une réserve financière pour l'aqueduc et l'assainissement des eaux usées. Elles permettront des achats d'équipements imprévus ou des réparations. Les différents montants sont mentionnés précédemment.

Quoique le ratio de notre dette annuelle soit inférieur à la moyenne québécoise, je considère personnellement ce montant élevé. Je tiens cependant à préciser que je ne mets aucunement en doute la pertinence des travaux réalisés ainsi que les diverses immobilisations faites antérieurement.

Pour terminer, je désire remercier les membres du conseil municipal pour leur soutien et leur implication. Depuis l'élection de novembre 2017, une belle chimie s'est installée et c'est un réel plaisir de travailler tous ensemble. Tous œuvrent au bien-être de la population et dans le but de vous donner le meilleur service possible. Un merci aussi à nos employés pour le travail effectué avec leur professionnalisme habituel et leur dévouement.

\*La forme masculine est employée dans le but d'alléger le texte.

Le maire



---

Gontran Tremblay

N.B. Ce rapport a été présenté et lu à la séance ordinaire du 13 juin 2018.